



Section ERAMET

N° 008 10 juillet 2020

## Les Négociations sur l'accord d'Intéressement, le point de la situation

Chers Eramet-Idéens,

Les négociations en vue de l'intéressement ont lieu en ce moment. Trois réunions ont eu lieu. Les propositions de la section SM-TE d'Eramet, qui visent à mettre EID sur le long terme sur une voie positive en démontrant l'utilité de la R&D pour nos clients, **à travers des indicateurs**, ont été **REFUSÉES**.

L'intéressement lié aux formations à l'épistémologie<sup>(1)</sup> scientifique : **REFUSÉES**.

La Direction, en effet, croit définir plus avantageusement la « valeur ajoutée » de la R&D quand elle est « facturée » à des clients, que quand elle permet à nos clients d'améliorer leurs procédés. Quand bien même ce serait de la R&D médiocre, erronée, voire même trompeuse, on entend dire que c'est une valeur ajoutée !

Ces refus nous ont été notifiés, à chaque réunion, dans des documents **déjà écrits**. Autrement dit : la réponse négative était fixée et décidée, avant même de dialoguer. Curieuse méthode !

Il y a deux hypothèses pour expliquer ce manque de qualité d'échange :

1 – **Soit la Direction n'a pas de latitude de négociation**, et nous envoie des « présentateurs » ou des « écouteurs », mais pas des négociateurs. On l'a déjà observé dans la négociation sur les NAO.

---

<sup>(1)</sup> Dans la théorie de la connaissance, étude critique des sciences destinée à déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée

2 – Soit elle refuse purement et simplement de négocier, et cette réunion ne sert qu'à nous imposer une machinerie administrative de contrôle social : entre SAP, les pointages, les badgeages, les critères d'intéressement, GAP, les fiches PAP. Il n'y a plus de lien entre la réalité et la mesure.

Cette façon d'être des entreprises est dénoncée par un universitaire de premier rang : **Roland Gori** dont le message principal est de dénoncer la **société du contrôle et les stratégies d'impostures qui en résultent.**



Cet accord d'intéressement, vous le savez, représente 12% de votre salaire. Mais avant d'être un PLUS pour vous, **il est un MOINS** pour la capacité de négociation de ceux qui vous représentent et vous défendent : les syndicats.

La Direction n'augmente plus les salariés, mais préfère déplacer les sommes disponibles vers des outils élastiques comme les bonus et les intéressements, qui maintenant représentent 20% des salaires. Les syndicats confédératifs **se retrouvent dans la nécessité de signer les accords** pour ne pas perdre leur base électorale. Ainsi, ils collaborent inconsciemment à votre asservissement.

La section SM-TE d'Eramet, dénonçant cette situation, demande trois réunions de plus, et déclare envisager toutes les solutions, y compris de ne pas signer l'accord d'intéressement.

**Les salariés seront respectés quand les syndicats seront libres de dire « non »**

Cliquez Adhérez : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)

Cotisation de base 33 à 55 €/an

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Contact SM-TE : 06.98.05.13.80 / [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)